

Le 25 novembre 2008.

Compte rendu de la rencontre

des débardeurs et autres professionnels de la filière à

l'occasion de l'assemblée générale de Débardage Cheval Environnement dimanche 16 novembre 2008

Ruffec

Entreprises de débardage présentes (20):

Dominique et Chrystèle Guignand, Michel Prost, Eric Demet, Julien Patin, Dominique Tanguy, Henri-Jacques Pijassou, Dominique Forêt, Jean-Pierre Denis, Ludovic Tardif (Hypocampe), Fred Fardoux (Ecosylva), Florent Daloz, Marc Denis, Serge Lelouarn, Dominique Gallien, Damien Potel, David et Claire Subtil, Jean-Baptiste Ricard, François Biocalti, Benoît Breton (Suisse), Gilles Marty.

<u>Excusés (5)</u>: Nicolas Aubert, Emmanuel Fleurentdidier, Daniel Viry, Claude Anglade, Jean-Jacques Séité, Vincent Meauxsoone, Thierry Dumont.

Eleveurs de Chevaux présents (3) :

Jean-Yves Prisca (Percheron), Fabrice Desort (Trait du Nord), Dominique Darphin (représentant Auxois),

Institutionnels présents (1):

Marion Lhote (déléguée national trait Haras Nationaux)

Excusée (1): Nathalie Renaud (présidente SNCP)

Centres de formation (2):

Emmanuel Couillet (Montmorillon), Christian Fontrobert (Noirétable).

Fabriquant de matériel présent (2) :

Cédric Le Saout (Atelier B-Méca), Benoît Breton (colliers)

Auditeurs libres présents (13) :

Frédéric Destailleur, Jérôme Martin, Guillaume Crépin, Xavier Bajolot, Laure Beauffigeau, Anne-Lise Moreau, Marianne Magnin, Thierry Poux, François Lefieux, Jean-François Petitcolas, Jean-Léo Dugast & Sylviane, Sophie Ayache.

Excusé (1): Christian Bouvier

C'est dans un climat détendu et solidaire, que 20 entreprises de débardage par traction animale ont répondu à l'invitation de DCE dans le même but : se rassembler pour échanger et avancer pour la profession. Mais pas seulement, d'autres acteurs de la filière étaient présents, tels que les formateurs des centres de Noirétable et de Montmorillon, quelques membres de la filière élevage de chevaux de trait, ainsi qu'une entreprise de matériel hippomobile. Marion Lhôte, déléguée nationale trait auprès des Haras nationaux, avait également fait le déplacement, au total 40 personnes réunis autour d'un table.



Les débats peuvent se résumer schématiquement selon quatre axes. D'abord, la volonté affichée du DCE d'arriver à un élargissement du Groupement pour inclure un maximum de débardeurs prêts à respecter une éthique basée sur le professionnalisme et la solidarité. Ensuite, la forte implication des Haras nationaux exprimée par Marion Lhôte, qui se dit prête à mettre sur pied une « table ronde » de la traction animale où seraient abordées toutes les problématiques qui se posent. Mais encore les interrogations de l'approvisionnement en chevaux de débardage, et enfin en matériel. D'autres sujets ont été abordés plus brièvement tellement ils sont délicats, tels que la formation, et les bases tarifaires optimales pour le développement d'une entreprise.

En détails

Après l'assemblée générale du **DCE** qui s'est déroulée la veille, et au cours de laquelle deux nouveaux membres ont intégré le Groupement, c'est une quarantaine de personnes qui se sont retrouvées autour d'une table. Les membres du DCE ont présenté leur Groupement. Ils ont expliqué leur appartenance au Syndicat des cochers (SNCP) dont ils ne sont qu'un des collèges. Ils ont ensuite présenté les lignes directrices de leur Groupement. Le DCE se veut un groupe de débardeurs avec une forte éthique professionnelle et environnementale, mettant en avant la solidarité entre débardeurs (chantiers en commun, prêts de chevaux...), et la complémentarité (partage de chantier, de matériel...). La cohérence au niveau des prix a aussi été évoquée. De longs échanges ont eu pour thème la formation et les moyens à mettre en œuvre pour arriver à une plus grande compétence des personnes formées.

Plusieurs débardeurs avec seulement quelques années d'activité n'ont pas manqué de regretter les difficultés qu'il y avait à intégrer le Groupement (pas tant au niveau des obligations techniques : 2 chevaux, moyen de transport, matériels adaptés, que du coût d'adhésion assez élevé pour un professionnel débutant). La réalisation dès le départ d'un site Internet pour le Groupement a en effet amené une implication financière des membres plus importante que s'il n'y avait eu qu'une simple adhésion à régler.

Il ressort de toutes ces discussions une évidente volonté d'élargissement de la part des membres du Groupement, et une réelle prise de conscience de tous les acteurs du débardage présents qu'un avenir meilleur ne peut se faire qu'en étant unis.

N.B: les entreprises qui souhaitent adhérer au groupement peuvent avoir les infos sur www.debardage-cheval-environnement.com, ou contacter Sophie au 04 74 37 38 85.

L'un des temps forts de cette réunion a été **l'intervention de Marion Lhôte**. Il y a un certain temps que l'évocation du nom des **Haras nationaux** ne rencontrait dans le meilleur des cas qu'indifférence de la part des débardeurs et plus généralement déclenchait une volée de bois vert.

En posant clairement sur la table à la fois les problèmes et les possibilités d'agir pour toute la filière traction animale, Marion Lhôte a su rétablir des liens. Elle a fermement affirmé que les Haras nationaux étaient prêts à travailler en coopération avec tous les intervenants du secteur traction animale pour unir les énergies de ce milieu de toute évidence en pleine effervescence. Expliquant qu'il fallait raisonner en terme d'utilisation et non plus uniquement de race, elle a annoncé qu'elle s'engageait à mettre sur pied une « table ronde » de la traction animale. Ce rassemblement qui ferait intervenir les responsables des principaux acteurs de la traction animale aurait pour tâche d'établir une réflexion et de définir des axes de travail. Les problématiques autour du cheval de travail (préparation, relations éleveur/utilisateur...), du matériel (référencement...), seraient au centre des préoccupations. Marion Lhôte n'a pas caché la difficulté qu'il y aurait à faire communiquer tous les acteurs de la filière traction animale. Elle a même prédit des discussions « animées ».

Les éleveurs de chevaux, quant à eux évoquent le manque de contact avec les utilisateurs professionnels. Ils demandent que faut-il comme modèle pour le travail de débardage? Quels sont les critères de choix? En face, les débardeurs mettent en avant leur grande difficulté à trouver des chevaux dressés prêt pour le travail et le fonctionnement d'une entreprise. Et les acheteurs non plus ne se font pas connaître, alors c'est le serpent qui se mord la queue. En parallèle, les haras nationaux demande où sont les chevaux? A quoi sont —ils destinés? Il y a un cruel manque de traçabilité.

Fabrice Desort, débardeur depuis 2003, en partenariat avec les Haras Nationaux, le Syndicat des chevaux de Trait du Nord, le centre de ressources génétiques, le Parc Naturel Régional de Carpe Escaut, le conseil général du Nord, l'ONF, informe qu'il propose sur le marché des poulains de 18 à 30 mois dressés au bois et au cordeau. Une piste que les débardeurs attendaient de voir naître en France.

Des membres de DCE se sont engagés auprès de ces éleveurs à les rencontrer afin de définir les critères de caractère et morphologiques nécessaires pour l'activité de débardage. [Jean-Pierre D>Trait du Nord, Florent D>Auxois, Damien P>Percheron, Serge L>Breton]

Enfin, on ne pouvait pas attendre mieux que le **porteur des ateliers B-Méca** venant du Finistère. Fabriquant de machines de métier, Cédric Le Saout s'est lancé dans les outils adaptés à la traction animale suite à une demande d'un utilisateur local, Dominique Tanguy. Il a élaboré un modèle qu'il nous a présenté. Son souhait était aussi de prendre connaissance des autres références de fabrications existantes et utilisées par des débardeurs (cf. Jean-Pierre Denis, Jean-Baptiste Ricard, Benoît Breton, et Marc Denis) afin de repartir avec des éléments d'amélioration, en vue de servir des entreprises et de répondre à un marché, français.

B-Méca: Z.I. de Mescoden, 29260 Ploudaniel. Tél: 02 98 83 77 11. contact@bmeca.com

Dimanche, en quittant les étangs de la Brenne, chacun avait - on l'espère- le sentiment que l'année 2009 pourrait être le début de... « quelque chose ».

JLD et SA.